

Émissions de gaz à effet de serre (GES)

Les émissions de gaz à effet de serre (GES) d'origine humaine perturbent l'équilibre énergétique radiatif du système formé par la Terre et l'atmosphère. Elles amplifient l'effet de serre naturel, avec à la clé des modifications des températures et d'autres conséquences pour le climat mondial. Les changements d'affectation des terres et la foresterie jouent également un rôle dans ce contexte en agissant sur les quantités de GES qui sont captées ou au contraire libérées par les puits de carbone.

Si le changement climatique suscite des préoccupations, c'est surtout en raison de l'impact qu'il a sur les écosystèmes (biodiversité), les établissements humains et l'agriculture, mais aussi sur l'ampleur et la fréquence des épisodes météorologiques extrêmes. Il risque d'avoir des incidences notables sur le bien-être humain et les activités socio-économiques, qui pourraient à leur tour se répercuter sur les résultats économiques mondiaux.

Définition

Les indicateurs présentés ici concernent la somme des émissions de six GES qui influencent directement la modification du climat et sont considérés comme responsables de la majeure partie du réchauffement de la planète : dioxyde de carbone (CO₂), méthane (CH₄), hémioxyde d'azote (N₂O), hydrofluorocarbones (HFC), perfluorocarbones (PFC) et hexafluorure de soufre (SF₆).

Ils montrent les émissions brutes exprimées en équivalents CO₂ ainsi que les intensités d'émission par unité de PIB et par habitant, et leur variation par rapport à 1990. Sont prises en compte, les émissions de GES produites sur le territoire national, à l'exclusion des émissions et des absorptions de CO₂ liées aux changements d'affectation des terres et à la foresterie. Les transactions internationales portant sur des unités de réduction des émissions ou unités de réduction certifiée des émissions sont ignorées.

En bref

Les émissions de GES restent orientées à la hausse dans de nombreux pays et dans l'ensemble, même si elles progressent légèrement moins vite que les émissions de CO₂ produites par l'utilisation d'énergie. Le CO₂ demeure le GES prédominant et détermine la tendance générale. Avec le CH₄ et le N₂O, il représente quelque 98 % des émissions de GES. Les émissions d'autres gaz entrent donc pour seulement 2 % environ dans le total, mais elles sont en augmentation.

- Les émissions mondiales de GES ont doublé depuis le début des années 70, principalement du fait de la croissance économique et du recours accru aux énergies fossiles dans les pays en développement. Les pays de l'OCDE sont traditionnellement à l'origine de la majeure partie des émissions mondiales de GES, mais la part des BRIICS est passée de 30 % dans les années 70 à 40 % aujourd'hui (OCDE, 2012).
- La contribution à l'amplification de l'effet de serre et l'évolution de cette contribution varient notablement selon les pays de l'OCDE. Cela s'explique en partie par les différences entre les pays s'agissant par exemple de la composition et de la vigueur de la croissance économique, de l'accroissement démographique, de la dotation en ressources énergétiques et de l'ampleur des mesures prises pour réduire les émissions de différentes sources.

- L'intensité d'émission est en baisse dans la plupart des pays de l'OCDE, aussi bien par unité de PIB que par habitant, mais il ne s'agit toujours que d'un découplage faible. De nombreux pays n'ont pas réussi à respecter leurs engagements en vertu du Protocole de Kyoto.

La baisse des émissions nationales peut aussi être en partie la conséquence de la délocalisation de certaines productions et des émissions correspondantes. Par conséquent, les données concernant les émissions nationales par unité de PIB et par habitant qui font apparaître un découplage peuvent donner une image tronquée de la réalité.

D'après les prévisions présentées dans les *Perspectives de l'environnement de l'OCDE*, les émissions mondiales de CO₂ et des autres GES continueront d'augmenter au cours des prochaines décennies. La hausse des émissions de GES pourrait atteindre 50 % à l'horizon 2050, du fait notamment de l'accroissement prévu de 70 % des émissions de CO₂ produites par l'utilisation d'énergie.

Voir à l'annexe A les évolutions en matière de découplage.

Comparabilité

Ces indicateurs doivent être mis en relation avec ceux concernant les émissions de CO₂, l'intensité énergétique ainsi que les prix et la fiscalité de l'énergie. Pour les interpréter, il importe de tenir compte de la structure des approvisionnements énergétiques des différents pays et des facteurs climatiques.

Les données relatives aux émissions de GES sont communiquées chaque année au Secrétariat de la CCNUCC, mais pas par l'ensemble des pays de l'OCDE, et 1990 est l'année de référence. Le degré de comparabilité de ces données est bon. Le niveau élevé des émissions par rapport au PIB en Estonie s'explique par la production d'électricité à partir d'huile de schiste, qui est un combustible à fort facteur d'émission de carbone. Dans le cas du Luxembourg, le niveau élevé des émissions par habitant tient au fait que les carburants sont moins taxés dans ce pays que dans les pays voisins, ce qui incite de nombreux automobilistes étrangers à venir y faire le plein.

Dernière année disponible : les années antérieures à 2006 n'ont pas été prises en compte. Le total OCDE ne comprend pas Israël.

Voir les notes complémentaires à l'annexe B.

Sources

Statistiques de l'OCDE sur l'environnement (base de données), <http://dx.doi.org/10.1787/data-00594-fr>.

CCNUCC, *Données des inventaires des gaz à effet de serre* (2012), http://unfccc.int/ghg_data/items/3800.php.

Pour en savoir plus

OCDE (2012a), *Perspectives de l'environnement de l'OCDE à l'horizon 2050. Les conséquences de l'inaction*, Éditions OCDE, Paris, http://dx.doi.org/10.1787/env_outlook-2012-fr.

OCDE (2012b), « L'examen de la mise en œuvre de la Stratégie de l'environnement pour les dix premières années du XXI^{ème} siècle », OCDE, Paris, www.oecd.org/fr/env/50032427.pdf.

Informations sur les données concernant Israël : <http://dx.doi.org/10.1787/888932315602>.

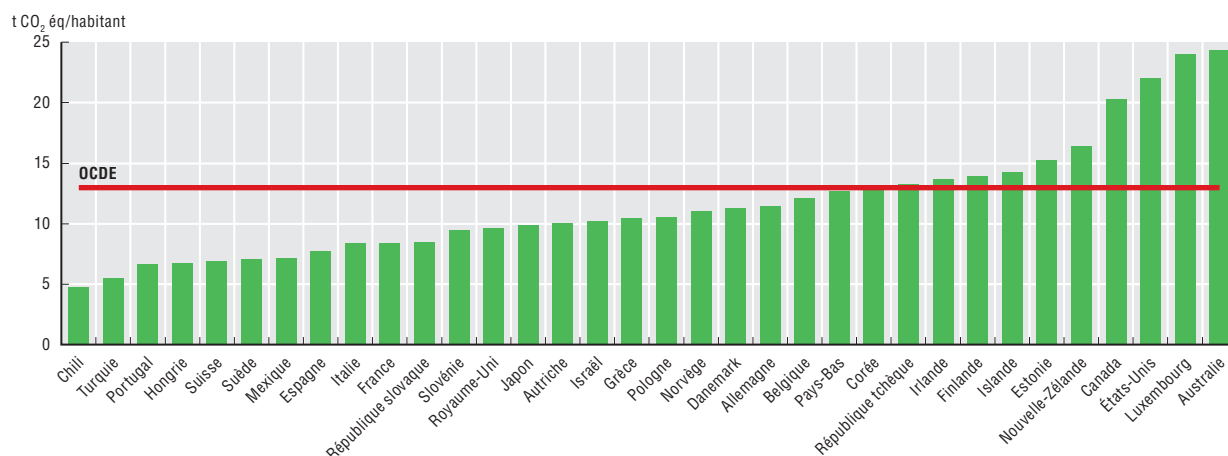
VISIT...

LANZAROTE
Caliente.COM

1. TENDANCES ENVIRONNEMENTALES

Émissions de gaz à effet de serre (GES)

Graphique 1.1. Intensités d'émission de gaz à effet de serre (GES), par habitant, 2010



Source : Statistiques de l'OCDE sur l'environnement (base de données) ; CCNUCC, Données des inventaires des gaz à effet de serre (2012).

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933129923>

Tableau 1.1. Intensités d'émission de gaz à effet de serre (GES)

Émissions totales de GES			Intensités d'émission de GES				PIB
Millions de tonnes d'équivalent CO ₂	Variation en %		par unité de PIB		par habitant		Variation en %
			t/1 000 USD	Variation en %	t/hab	Variation en %	
2010	1990-2010		2010	1990-2010	2010	1990-2010	1990-2010
Allemagne	937	-25	0.34	-41	11	-27	28
Australie	543	30	0.69	-31	24	-1	89
Autriche	85	8	0.29	-27	10	0	49
Belgique	132	-8	0.37	-35	12	-15	43
Canada	692	17	0.58	-27	20	-5	61
Chili ¹	79	92	0.37	-32	5	35	182
Corée ¹	620	128	0.51	-22	13	79	183
Danemark	63	-11	0.35	-35	11	-17	37
Espagne	356	26	0.29	-22	8	6	62
Estonie	21	-50	0.92	-70	15	-41	67
États-Unis	6 802	10	0.52	-32	22	-11	63
Finlande	75	6	0.44	-27	14	-1	44
France	528	-6	0.27	-31	8	-15	36
Grèce	118	13	0.43	-27	10	1	55
Hongrie	68	-30	0.40	-51	7	-28	42
Irlande	61	11	0.38	-55	14	-13	146
Islande	5	30	0.44	-19	14	4	59
Israël	76	..	0.39	..	10	..	141
Italie	501	-3	0.31	-21	8	-9	22
Japon	1 258	-1	0.32	-18	10	-3	20
Luxembourg	12	-6	0.35	-56	24	-28	114
Mexique	748	33	0.53	-19	7	7	65
Norvège	54	8	0.24	-35	11	-6	67
Nouvelle-Zélande	72	20	0.65	-30	16	-8	72
Pays-Bas	210	-1	0.34	-37	13	-11	56
Pologne	401	-12	0.61	-59	10	-13	112
Portugal	71	18	0.31	-18	7	11	43
République slovaque	46	-36	0.42	-71	9	-37	118
République tchèque	139	-29	0.56	-59	13	-30	73
Royaume-Uni	594	-23	0.29	-49	10	-28	53
Slovénie	20	6	0.38	-42	10	3	83
Suède	66	-9	0.21	-40	7	-17	51
Suisse	54	2	0.18	-22	7	-12	31
Turquie	402	115	0.44	3	6	62	110
OCDE¹	15 917	7	0.43	-30	13	-7	54

1. Voir les notes par pays à l'annexe B.

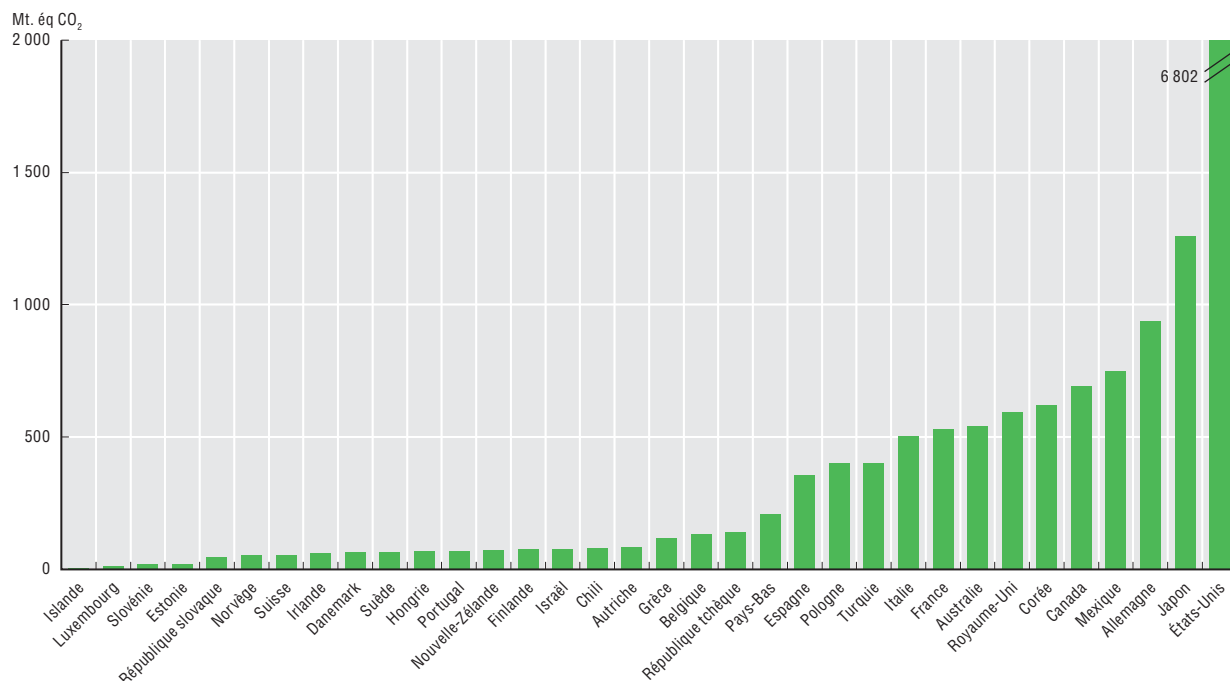
Source : Statistiques de l'OCDE sur l'environnement (base de données) ; CCNUCC, Données des inventaires des gaz à effet de serre (2012).

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933131367>

1. TENDANCES ENVIRONNEMENTALES

Émissions de gaz à effet de serre (GES)

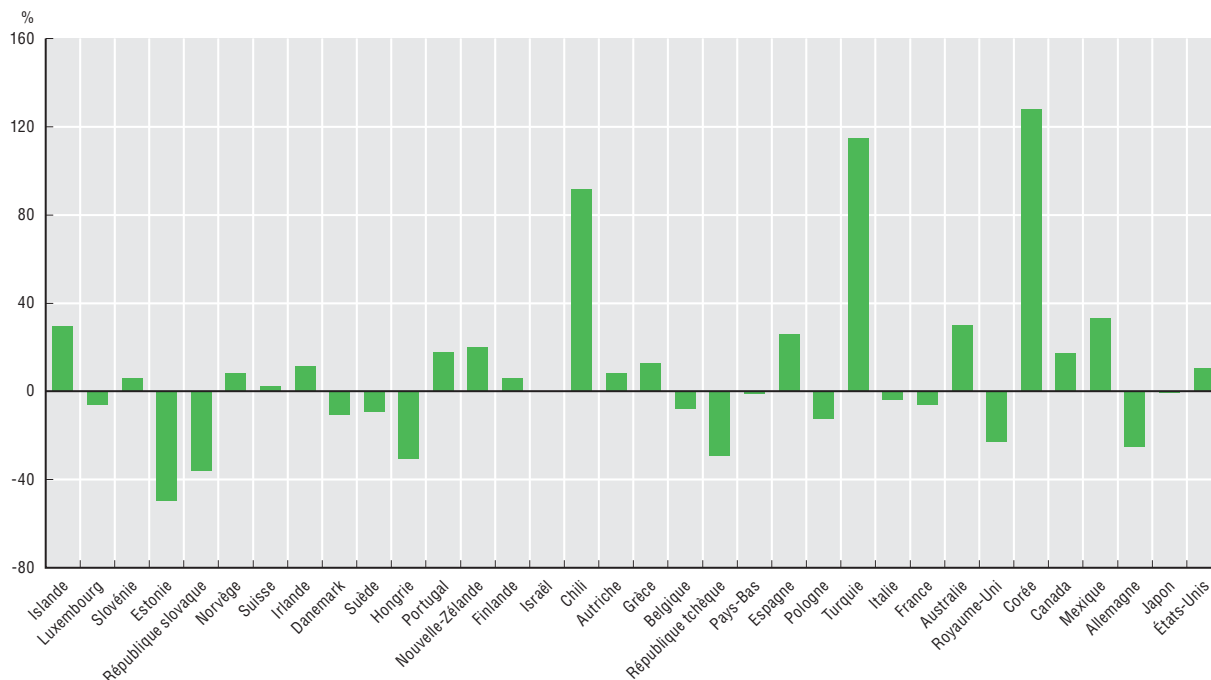
Graphique 1.2. Niveaux des émissions de gaz à effet de serre (GES), 2010



Source : Statistiques de l'OCDE sur l'environnement (base de données) ; CCNUCC, Données des inventaires des gaz à effet de serre (2012).

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933129942>

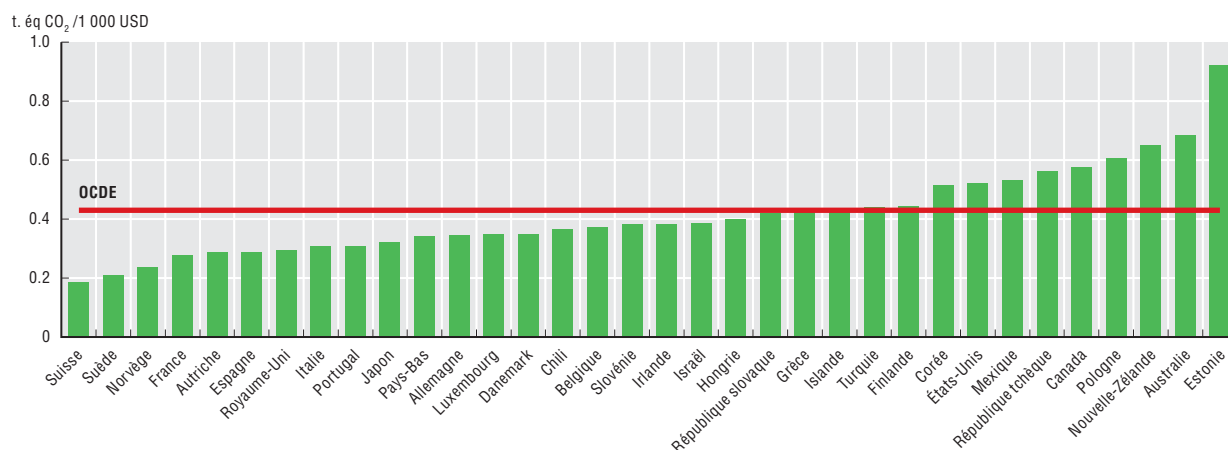
Graphique 1.3. Variation des émissions de gaz à effet de serre (GES) depuis 1990



Source : Statistiques de l'OCDE sur l'environnement (base de données) ; CCNUCC, Données des inventaires des gaz à effet de serre (2012).

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933129961>

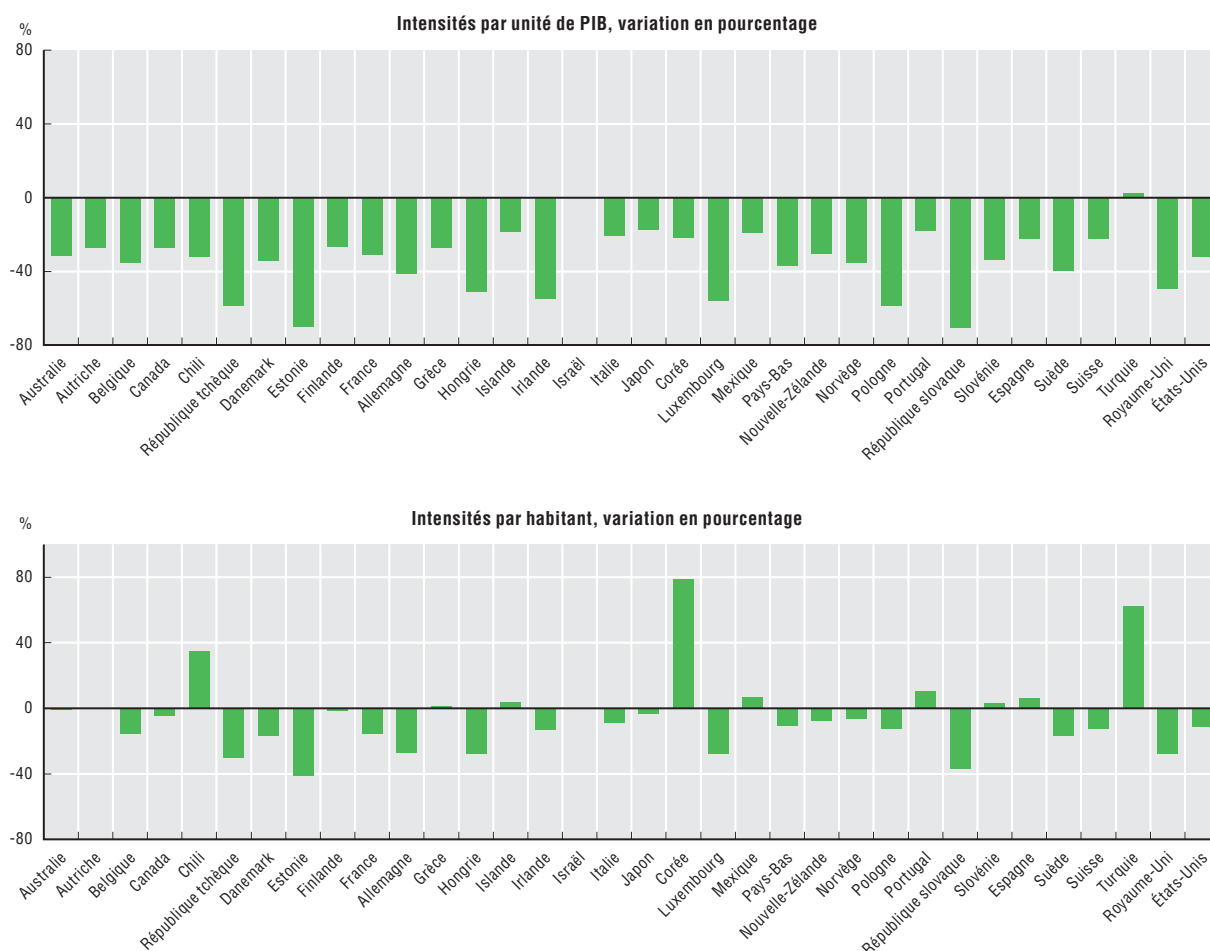
Graphique 1.4. Intensités d'émission de gaz à effet de serre (GES), par unité de PIB, 2010



Source : Statistiques de l'OCDE sur l'environnement (base de données) ; CCNUCC, Données des inventaires des gaz à effet de serre (2012).

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933129980>

Graphique 1.5. Variation des intensités d'émission de gaz à effet de serre (GES) depuis 1990



Source : Statistiques de l'OCDE sur l'environnement (base de données) ; CCNUCC, Données des inventaires des gaz à effet de serre (2012).

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933129999>



Extrait de :

Environment at a Glance 2013

OECD Indicators

Accéder à cette publication :

<https://doi.org/10.1787/9789264185715-en>

Merci de citer ce chapitre comme suit :

OCDE (2014), « Émissions de gaz à effet de serre (GES) », dans *Environment at a Glance 2013 : OECD Indicators*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: <https://doi.org/10.1787/9789264221802-5-fr>

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document et toute carte qu'il peut comprendre sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Vous êtes autorisés à copier, télécharger ou imprimer du contenu OCDE pour votre utilisation personnelle. Vous pouvez inclure des extraits des publications, des bases de données et produits multimédia de l'OCDE dans vos documents, présentations, blogs, sites Internet et matériel d'enseignement, sous réserve de faire mention de la source OCDE et du copyright. Les demandes pour usage public ou commercial ou de traduction devront être adressées à rights@oecd.org. Les demandes d'autorisation de photocopier une partie de ce contenu à des fins publiques ou commerciales peuvent être obtenues auprès du Copyright Clearance Center (CCC) info@copyright.com ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC) contact@cfcopies.com.